*NOM Prénom* Date

Etablissement

Adresse

 *à*

 Monsieur l’Inspecteur d’Académie de la Lozère

s/c de Madame l'Inspectrice ASH

ou

Monsieur le Proviseur du lycée Peytavin

 (copie pour information à l’IEN )

Monsieur l’Inspecteur d’Académie ou Monsieur le Proviseur,

Conformément aux dispositions de la loi n° 82-997 du 13 novembre 1982, relative aux agents non titulaires de l'Etat, définissant le droit à la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j’ai l’honneur de solliciter un congé le 19 avril 2022 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Mende.

Il est organisé par la section départementale du SNUipp-FSU de la Lozère, sous l’égide du centre de formation de la Fédération Syndicale Unitaire, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

A \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*Signature*

  **Attention adapter ou supprimer les termes en rouge**